



V2-2 30/03/25

FORMATION MOBILITE TAXI

Programme conforme aux exigences Qualiopi

Présentation Générale

Public concerné : Toute personne ayant la carte TAXI et souhaitant acquérir les connaissances Taxi d'un nouveau département

Objectif : Appliquer la réglementation locale relative à l'exploitation des taxis. Identifier les principaux lieux et axes routiers de son territoire

Durée : 14 heures en présentiel.

Délais d'accès : Voir le calendrier sur la page d'accueil de notre site

Pré-requis à la formation : Avoir une carte professionnelle TAXI

Tarif : 300 € (exonéré de TVA selon l'article 261-4-4°-a du Code Général des Impôts).

Objectifs de la Formation


- ✓ Acquérir les connaissances réglementaires du département.
- ✓ -Identifier les principaux lieux et axes routiers de son territoire.
- ✓ Attestation de fin de formation




Programme de Formation - 14 heures

1 Connaissance du territoire (7 heures théorique)

 Principaux lieux du département, sites touristiques

 Principaux axes routiers

2 Réglementation locale (7 heures théorique)

 Arrêtés relatifs à l'activité de taxi.

 Equipements obligatoires

 Tarification

 TAP



Modalités d'Évaluation



Evaluation diagnostic avant la formation



Evaluation des acquis en fin de formation (type examen blanc)



Attestation de fin de stage

Modalités Pédagogiques


- ✓ **Supports pédagogiques** : Chaque stagiaire reçoit un livret d'accueil, un règlement intérieur et des ressources pédagogiques adaptées pour suivre la formation de manière optimale.
- ✓ **Méthodes d'animation interactives** : Nos formateurs qualifiés alternent entre apports théoriques, diaporamas explicatifs, études de cas et mises en situation afin de favoriser l'ancrage des connaissances et le développement des compétences professionnelles.
- ✓ **Outils et équipements pédagogiques** : La formation est dispensée à l'aide de tableaux blancs, de vidéoprojecteurs et de supports numériques tels que des présentations PowerPoint, garantissant une transmission claire et dynamique des contenus.
- ✓ **Approche pratique immersive** : Pour une mise en situation réaliste, les stagiaires bénéficient d'exercices pratiques sur un **simulateur de conduite**, permettant d'acquérir des réflexes adaptés aux situations de conduite spécifiques aux taxis. Nos méthodes pédagogiques sont conçues pour répondre aux besoins des apprenants, favoriser leur engagement et assurer une montée en compétences en adéquation avec les attentes du secteur professionnel.

Accessibilité & Inclusivité

- ✓ Formation accessible aux personnes en situation de handicap.
- ✓ Contact du référent handicap : contact@merelformation.com

Notre organisme de formation s'assure que la formation proposée puisse être accessible aux personnes en situation de handicap. Pour cela, nous disposons d'un référent handicap, Monsieur MEREL que vous pourrez contacter afin d'anticiper ensemble les aménagements éventuels à mettre en œuvre pour favoriser la réussite de votre parcours.

Lieux de Formation


 **Ille-et-Vilaine (35)** : Buro Club, 1 bis rue d'Ouessant, 35760 Saint-Grégoire.

 **Côtes-d'Armor (22)** : Campanile de Saint-Brieuc, 2 Bd Carnot, 22000 Saint-Brieuc.

Procédure d'Inscription

- 1 Remplir le formulaire d'inscription** en ligne ou papier.
- 2 Choisir son mode de financement** : CPF, Pôle emploi, financement personnel.
- 3 Envoyer les documents requis** : permis, pièce d'identité, justificatif de domicile, photo.
- 4 Recevoir la convocation** avant le début de la formation.


Obtention de la Carte Pro

 **Validation de la carte professionnelle** après réussite de la formation et après accord de la préfecture.

Contact & Informations

MEREL TAXI FORMATION

 7 rue Georges Maillols, 35000 RENNES

 07 60 86 11 09

 merelformation.com

 contact@merelformation.com

 *Inscrivez-vous dès aujourd'hui pour débiter votre carrière de taxi professionnel !*